



Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

2022-23 Étude de suivi annuelle d'IRCC

Rapport final

Préparé pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Numéro de contrat : CW2269250

Valeur du contrat : 138 128,28 \$ (incluant les taxes applicables)

Date d'attribution du contrat : 2023-01-19

Date de présentation du rapport : 2023-03-31

Numéro d'enregistrement : POR 118-22

Pour obtenir plus d'informations, prière de communiquer avec IRCC à l'adresse suivante :

IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@cic.gc.ca

This report is also available in English.

Canada 

Droit d'auteur

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage téléphonique de 15 minutes réalisé par Phoenix SPI auprès de 3 400 Canadiens pour le compte d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada entre le 31 janvier et le 17 mars 2023.

This report is also available in English under the title : **2022-23 IRCC Annual Tracking Survey**.

Cette publication peut être reproduite uniquement à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière de communiquer avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada à l'adresse courriel IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@ic.gc.ca ou à l'adresse suivante :

Direction générale des communications
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Tour Jean-Edmonds Sud
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

Numéro de catalogue : C4-183/1-2023F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-49549-1

Publication connexe (numéro d'enregistrement : POR 118-22)

Numéro de catalogue : CI4-183/1-2023E-PDF

ISBN : 978-0-660-49548-4

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023

Déclaration de neutralité politique

En ma qualité de cadre supérieure de Phoenix Strategic Perspectives, je certifie par la présente que les produits livrés sont en tout point conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique qui sont décrites dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, les préférences de partis politiques, les positions vis-à-vis de l'électorat ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son dirigeant.



Alethea Woods, présidente, Phoenix SPI

Table des matières

Sommaire	1
Constats détaillés	3
Annexe 1 : Spécifications techniques.....	10
Annexe 2 : Instruments quantitatifs	15

Sommaire

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a chargé Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) de mener un sondage téléphonique auprès des Canadiens afin d'évaluer les perceptions de la population à l'égard de l'immigration et des questions connexes. Phoenix SPI présente avec plaisir ce rapport à IRCC.

Contexte et objectifs

IRCC est le ministère du gouvernement du Canada qui est responsable des questions relatives à l'immigration au Canada, aux réfugiés et à la citoyenneté canadienne. IRCC dirige un programme de recherche permanent afin d'aider le Ministère à mieux comprendre les attitudes des Canadiens à l'égard des questions entourant la citoyenneté et l'immigration. Dans le cadre de ce programme, IRCC réalise des études de suivi annuelles par téléphone depuis 1996.

L'étude de suivi annuelle fournit au Ministère des données de suivi comparables sur les attitudes de la population à l'égard de l'immigration et de questions connexes, ce qui est d'une importance capitale pour les politiques, les programmes et les services d'IRCC. L'étude de cette année visait précisément à évaluer les perceptions des Canadiens concernant ce qui suit :

- les niveaux d'immigration;
- les répercussions de l'immigration sur le Canada en général;
- le système d'immigration et les priorités du Canada en matière d'immigration;
- l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants.

L'étude, qui évaluait les attitudes des Canadiens à l'égard d'éléments clés du mandat du Ministère, a soutenu IRCC en faisant ce qui suit :

- assurer des options stratégiques, une conception de programme et des conseils de grande qualité;
- favoriser la prestation de services axés sur les citoyens et assurer une gestion efficace;
- gérer les risques organisationnels et stratégiques de façon proactive;
- recueillir et utiliser des renseignements pertinents au sujet des résultats du programme.

Méthodologie

Entre le 31 janvier et le 17 mars 2023, un sondage téléphonique de 15 minutes par composition aléatoire a été mené auprès d'un échantillon de 3 400 Canadiens âgés de 18 ans ou plus. Un échantillon probabiliste à double base de sondage (téléphone cellulaire et ligne terrestre) qui se chevauche a été utilisé pour réduire au minimum l'erreur de couverture : 65 % de la base de sondage était des numéros de téléphone cellulaire et 35 %, des numéros de téléphone fixe. La base de sondage était disproportionnée sur le plan géographique afin d'améliorer l'exactitude des résultats de certaines régions. Selon un échantillon de cette taille, les résultats globaux peuvent être considérés comme exacts, avec une marge d'erreur de $\pm 1,7$ %, 19 fois sur 20 (ajustés pour refléter l'échantillonnage géographiquement disproportionné). Les marges d'erreur sont plus grandes pour les résultats relatifs aux sous-groupes de l'échantillon total. Les spécifications techniques complètes se trouvent à l'annexe : 1. Spécifications techniques.

Principaux constats

- Environ la moitié (52 %) des Canadiens sondés estiment que le Canada accueille le bon nombre d'immigrants. En revanche, environ deux répondants sur 10 sont d'avis qu'il y a un nombre trop important (22 %) ou trop faible (22 %) de nouveaux immigrants. Sept personnes sur 10 (71 %) estiment que l'immigration a des effets plutôt positifs ou très positifs sur le Canada.
- Plus de quatre répondants sur 10 (45 %) jugent que leur ville ou village accueille à peu près le bon nombre d'immigrants et c'est la même chose pour ce qui est de leur province ou territoire (43 %). Environ les deux tiers des répondants dans chacun des cas (64 % et 66 %, respectivement) estiment que l'immigration a au moins un effet quelque peu positif sur ces régions. Soixante-douze pour cent des Canadiens sont d'avis qu'il est important que les nouveaux immigrants soient encouragés à s'établir à l'extérieur des plus grandes municipalités du Canada.
- Plus de sept répondants sur 10 (73 %) conviennent que l'immigration est nécessaire pour soutenir la croissance économique face au vieillissement de la population canadienne. Par ailleurs, 69 % sont d'avis que la capacité concurrentielle du Canada dépend de notre habileté à recruter des immigrants pour répondre aux besoins changeants du pays en matière de main-d'œuvre et exactement les deux tiers (66 %) croient que l'immigration est nécessaire pour aider la gestion des pénuries de compétences et de main-d'œuvre dans les économies locales.
- Près de huit Canadiens sur 10 sont fiers de la réputation du Canada en tant que société ouverte et accueillante (78 %) et croient que la plupart des immigrants viennent au Canada pour apporter une contribution à la société (77 %). De plus, sept personnes sur 10 (70 %) croient que l'acceptation d'immigrants de cultures différentes renforce la culture canadienne et peu (21 %) pensent que l'immigration fait en sorte que le Canada évolue d'une façon qui ne leur plaît pas.
- Environ quatre Canadiens sur 10 (43 %) estiment que le Canada accueille à peu près le bon nombre de réfugiés et un peu plus de la moitié (56 %) appuient le gouvernement du Canada dans ses efforts pour faire venir un certain nombre de réfugiés afghans au Canada.
- Près de huit Canadiens sur 10 (78 %) sont d'avis que l'acceptation de réfugiés fait partie des traditions humanitaires du Canada, tandis que des majorités légèrement plus faibles estiment que le Canada a le devoir de faire sa part dans l'acceptation de réfugiés (73 %) et que la plupart des réfugiés qui viennent au Canada veulent apporter une contribution à la société (70 %).

Notes au lecteur

- Tous les résultats sont exprimés en pourcentage, sauf indication contraire.
- Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas atteindre 100.
- Toutes les questions, et tous les pourcentages déclarés, comprennent tous les répondants (n=3400).
- Les données tabulées sont disponibles sous pli séparé.
- La valeur du contrat était de 138 128,38 \$ (TVH incluse).

Constats détaillés

Immigration

On a demandé aux Canadiens leur opinion sur les niveaux d'immigration actuels et leur point de vue à propos des effets de l'immigration sur le Canada. Vous trouverez ci-dessous les résultats compilés.

La moitié des Canadiens sont généralement satisfaits des niveaux d'immigration à l'échelle nationale.

Environ la moitié des Canadiens sondés (52 %) estiment que le Canada accueille le bon nombre d'immigrants. Les répondants qui ne sont pas de cet avis étaient divisés également entre les personnes qui estiment que le Canada accueille un nombre trop important d'immigrants (22 %) et les personnes qui jugent que le nombre de nouveaux immigrants au Canada est trop faible (22 %).

Tableau 1 : Perspectives concernant l'immigration à l'échelle nationale

	Un trop grand nombre	Juste assez	Trop peu	Ne sait pas
À votre avis, est-ce qu'il y a un trop grand nombre, trop peu ou juste assez d'immigrants qui viennent au Canada?	22 %	52 %	22 %	4 %
À l'heure actuelle, le Canada vise à accepter 465 000 immigrants en 2023. Diriez-vous que ce serait...	35 %	51 %	10 %	4 %
465 000 immigrants représentent environ 1 % de la population actuelle du Canada. Compte tenu de cela, diriez-vous que ce serait...	27 %	50 %	20 %	2 %

Lorsqu'on leur a dit que le Canada prévoyait accepter 465 000 immigrants en 2023, les opinions ont légèrement changé. Alors que la moitié des répondants (51 %) ont déclaré qu'il s'agit d'un bon nombre, environ le tiers (35 %) des Canadiens estimaient que le nombre est trop élevé (une hausse par rapport aux 22 % qui ont déclaré que les niveaux d'immigration actuels sont trop élevés lorsqu'on ne leur fournit pas le nombre réel). Dix pour cent des répondants ont dit qu'avec 465 000 immigrants, le Canada accueille trop peu d'immigrants (une baisse par rapport aux 22 % ayant dit qu'il y a trop peu d'immigrants qui viennent au Canada lorsqu'on ne leur donne pas le nombre réel).

Les opinions ont de nouveau changé lorsque les répondants ont su que 465 000 immigrants représentaient environ un pour cent de la population totale du Canada. Selon une proportion moins importante de Canadiens sondés, 465 000 immigrants constituent un trop grand nombre (27 % comparativement à 35 % lorsque le contexte supplémentaire n'était pas fourni) et un plus grand pourcentage des répondants ont indiqué que c'était trop peu (20 % par rapport à 10 %) lorsqu'ils ont appris que 465 000 immigrants équivalaient à environ un pour cent de la population actuelle du pays.

Les Canadiens ont des points de vue similaires sur les niveaux d'immigration à l'échelle locale, provinciale et territoriale.

On a demandé aux Canadiens ce qu'ils pensent du nombre d'immigrants qui viennent s'installer dans leur ville ainsi que dans leur province ou territoire.

À l'échelle locale, plus de quatre Canadiens sondés sur 10 (45 %) ont déclaré qu'environ le bon nombre d'immigrants viennent s'installer dans leur ville ou leur village, tandis que 27 % ont dit qu'il y en a trop peu et 20 % sont d'avis que le nombre est trop important (8 % ne savaient pas).

Lorsqu'on leur a posé des questions sur leur province ou territoire, presque autant de Canadiens (43 %) ont répondu qu'il y avait un bon nombre d'immigrants qui venaient s'y installer. Par contre, 20 % ont répondu qu'il y en avait trop peu (comparativement à 27 % qui avaient cette impression à l'égard de leur ville ou village) et 26 % jugent qu'un trop grand nombre (comparativement à 20 % lorsque l'accent était mis sur leur ville ou leur village) immigrer dans leur province ou territoire. Dix pour cent ne savaient pas.

Tableau 2 : Perspectives concernant l'immigration à l'échelle locale et régionale

	Un trop grand nombre	Juste assez	Trop peu	Ne sait pas
Est-ce qu'il y a un trop grand nombre, trop peu ou juste assez d'immigrants qui arrivent dans votre ville ou village?	20 %	45 %	27 %	8 %
Est-ce qu'il y a un trop grand nombre, trop peu ou juste assez d'immigrants qui arrivent dans votre province ou territoire?	26 %	43 %	20 %	10 %

Les Canadiens considèrent que l'effet de l'immigration est généralement positif.

Les Canadiens ont été interrogés sur les effets de l'immigration, notamment sur le Canada dans son ensemble ou sur eux personnellement. De manière globale, la majorité des Canadiens ont déclaré que l'immigration a un effet plutôt positif ou très positif.

Sept Canadiens sur 10 ont déclaré que l'immigration avait un effet plutôt positif (36 %) ou très positif (35 %) sur le Canada. Des proportions semblables ont indiqué que l'immigration au pays a un effet plutôt positif ou très positif sur leur province ou territoire (66 %) et sur leur ville ou village (64 %). Dans les deux cas, les répondants étaient plus susceptibles de dire que l'effet est plutôt positif au lieu de très positif.

En ce qui concerne l'impact sur leur quartier, près de six Canadiens sur 10 ont déclaré que l'immigration a un effet plutôt positif (32 %) ou très positif (27 %). Sur le plan personnel, un peu plus de six répondants sur 10 ont déclaré que l'immigration au Canada a un effet plutôt positif (30 %) ou très positif (32 %) sur eux personnellement. Les répondants qui n'ont pas évalué l'impact sur leur quartier ou sur eux-mêmes de manière favorable étaient plus susceptibles d'avoir des opinions neutres (26 %) que de dire que les effets sont négatifs (11 %).

Un nombre relativement faible de répondants (de 11 % à 15 %) estiment que l'immigration a un effet négatif à l'un ou l'autre de ces égards.

Tableau 3 : Perceptions de l'effet de l'immigration au pays sur...

	Très positif	Plutôt positif	Ni positif ni négatif	Plutôt négatif	Très négatif
Le Canada	35 %	36 %	12 %	9 %	5 %
Votre province/territoire	29 %	37 %	15 %	10 %	5 %
Votre ville/village	28 %	36 %	19 %	9 %	5 %
Votre quartier	27 %	32 %	26 %	7 %	4 %
Vous personnellement	32 %	30 %	26 %	7 %	4 %

Les Canadiens sont généralement favorables à l'immigration dans le contexte de la croissance économique.

On a demandé aux Canadiens d'évaluer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec une série d'énoncés sur l'immigration et la croissance économique. Ils devaient utiliser une échelle de 10 points, où 1 signifie « tout à fait en désaccord » et 10, « tout à fait d'accord ».

Plus de sept répondants sur 10 sont d'avis (cotes de 7 à 10) que l'immigration est nécessaire pour soutenir la croissance économique face au vieillissement de la population canadienne (73 %) et qu'il est important que les nouveaux immigrants soient encouragés à s'établir à l'extérieur des plus grandes municipalités du Canada (72 %). Par la suite, 69 % estiment que la capacité concurrentielle du Canada dépend de notre habileté à recruter des immigrants pour répondre aux besoins changeants du pays en matière de main-d'œuvre et exactement les deux tiers (66 %) conviennent que l'immigration est nécessaire pour aider à gérer les pénuries de compétences et de main-d'œuvre dans les économies locales. Les répondants qui n'étaient pas d'accord avec ces énoncés étaient plus susceptibles de se placer au point neutre de l'échelle (cotes de 5 à 6) que d'être en désaccord (cotes de 1 à 4).

Le seul point qui faisait moins consensus était celui d'accorder une priorité d'embauche aux Canadiens sans emploi. Quatre Canadiens sur 10 (40 %) étaient d'avis que le Canada devrait s'efforcer d'aider les Canadiens sans emploi plutôt que d'être à la recherche d'immigrants qualifiés pour la main-d'œuvre. En revanche, près de trois personnes sur 10 (28 %) étaient en désaccord avec cet énoncé (les autres, soit 30 %, étaient neutres).

Tableau 4 : Attitudes envers l'immigration et l'économie (en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants, en utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « fortement en désaccord » et 10, « fortement en accord »)

	En accord (7-10)	Neutre (5-6)	En désaccord (1-4)
« L'immigration est nécessaire si le Canada souhaite soutenir sa croissance économique compte tenu du vieillissement de la population. »	73 %	16 %	10 %
« Il est important que le Canada encourage les nouveaux immigrants à s'installer dans des régions situées à l'extérieur des grandes villes du pays. »	72 %	17 %	9 %

« La capacité concurrentielle du Canada dépend de notre habileté à recruter des immigrants qui répondent à nos besoins en évolution en matière de main-d'œuvre. »	69 %	18 %	12 %
« L'immigration est nécessaire pour aider la gestion des pénuries de compétences et de main-d'œuvre dans notre économie locale. »	66 %	19 %	13 %
« Le Canada devrait se concentrer à aider les Canadiens sans emploi plutôt que de rechercher des immigrants qualifiés pour pourvoir des postes. »	40 %	30 %	28 %

Les Canadiens pensent que l'accueil des immigrants améliore la société canadienne.

On a demandé aux Canadiens d'évaluer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec une série d'énoncés au sujet de l'immigration et de la société. Ils devaient utiliser une échelle de 10 points, où 1 signifie « fortement en désaccord » et 10, « fortement en accord ».

Près de huit Canadiens sur 10 sont fiers de la réputation du Canada en tant que société ouverte et accueillante (78 %) et croient que la plupart des immigrants viennent au Canada pour apporter une contribution à la société (77 %). De plus, sept personnes sur 10 (70 %) croient que l'acceptation d'immigrants issus de diverses cultures fortifie la culture canadienne et un faible pourcentage (21 %) sont d'avis que l'immigration entraînent des changements pour le Canada qui ne leur plaisent pas.

Lorsqu'on leur a demandé si les immigrants devaient en faire plus pour s'intégrer à la société canadienne, les points de vue des Canadiens étaient plus divisés : 47 % étaient d'accord pour dire que les immigrants devaient en faire plus et 51 % se disaient ni d'accord ni en désaccord ou en désaccord. Les points de vue étaient partagés lorsqu'on leur a demandé si l'immigration exerçait une trop grande pression sur les services publics au Canada : 35 % étaient d'accord avec cet énoncé, 27 % avaient une opinion neutre et 35 % étaient en désaccord.

Tableau 5 : Attitudes envers l'immigration et la société (en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants, en utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « fortement en désaccord » et 10, « fortement en accord »)

	En accord (7-10)	Neutre (5-6)	En désaccord (1-4)
« J'éprouve de la fierté face à la réputation dont jouit le Canada comme société ouverte et accueillante. »	78 %	13 %	8 %
« La plupart des immigrants qui viennent ici souhaitent apporter leur contribution à la société. »	77 %	15 %	7 %
« Accepter des immigrants issus de diverses cultures rend le Canada plus fort. »	70 %	16 %	13 %
« Les immigrants doivent en faire davantage pour s'intégrer à la société canadienne. »	47 %	27 %	24 %
« L'immigration met trop de pression sur les services publics canadiens. »	35 %	27 %	35 %
« L'immigration fait en sorte que le Canada évolue d'une façon qui ne me plaît pas. »	21 %	18 %	60 %

Réfugiés

On a demandé aux Canadiens leur opinion sur les réfugiés et leur point de vue sur les effets de l'accueil de réfugiés sur le Canada. Vous trouverez ci-dessous les résultats compilés.

Au moins 4 Canadiens sur 10 sont généralement satisfaits du nombre de réfugiés réinstallés.

Environ quatre Canadiens sur 10 (43 %) estiment que le Canada accueille à peu près le bon nombre de réfugiés. En revanche, 21 % estiment qu'il y a trop de réfugiés et 24 % sont d'avis qu'il y en a trop peu qui viennent au Canada (11 % ne savaient pas).

En ce qui concerne plus particulièrement les réfugiés sélectionnés pour être réinstallés au Canada à partir de l'étranger, les opinions changeaient légèrement. Quinze pour cent des Canadiens (une baisse par rapport à 21 % lorsque l'accent était mis sur les réfugiés en général) ont déclaré qu'il y avait trop de réfugiés, tandis que 29 % ont dit qu'il y avait trop peu de réfugiés qui se réinstallaient au Canada (une hausse par rapport à 24 % lorsque l'accent était mis sur les réfugiés en général). La majorité (44 %) estimaient que le Canada réinstalle le bon nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger (11 % ne le savaient pas).

Lorsqu'on leur a posé des questions sur les personnes qui viennent au Canada et qui demandent l'asile, la majorité des répondants, encore une fois, estiment que le Canada accueille le bon nombre de demandeurs (41 %). Quatorze pour cent n'en savaient pas assez pour répondre, et les autres répondants étaient divisés entre les personnes qui trouvent que trop de gens viennent au Canada pour demander l'asile (21 %) et les personnes qui jugent qu'il y a trop peu de demandeurs d'asile (23 %).

Tableau 6 : Points de vue concernant le nombre de réfugiés venant au Canada

	Un trop grand nombre	Juste assez	Trop peu	Ne sait pas
Selon vous, y a-t-il un trop grand nombre, trop peu ou juste assez de réfugiés qui viennent au Canada?	21 %	43 %	24 %	11 %
Réfugiés sélectionnés pour être réinstallés au Canada de l'étranger	15 %	44 %	29 %	11 %
Les personnes qui viennent au Canada et demandent l'asile	21 %	41 %	23 %	14 %

La plupart des Canadiens accueillent les réfugiés favorablement.

On a demandé aux Canadiens d'évaluer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec une série d'énoncés au sujet des réfugiés. Ils devaient utiliser une échelle de 10 points, où 1 signifie « fortement en désaccord » et 10, « fortement en accord ».

Près de huit Canadiens sur 10 (78 %) sont d'avis (cotes de 7 à 10) que l'acceptation de réfugiés fait partie de la tradition humanitaire du Canada. Sept sur 10 estiment que le Canada doit faire sa part pour accepter des réfugiés (73 %) et que la plupart des réfugiés qui viennent au Canada veulent

apporter leur contribution à la société (70 %). Très peu de répondants (de 7 % à 10 %) étaient en désaccord (cotes de 1 à 4) avec ces énoncés.

Les deux tiers (66 %) n'étaient pas d'accord avec l'opinion selon laquelle les réfugiés enlèvent des emplois aux autres Canadiens et une proportion presque aussi importante (57 %) étaient d'avis que l'acceptation de réfugiés pose un risque pour la sécurité des Canadiens. De plus, près de six personnes sur 10 (57 %) estiment que les réfugiés ont un impact positif sur l'économie canadienne.

Lorsqu'on leur a demandé si l'acceptation de réfugiés exerce trop de pression sur les services publics au Canada, près de quatre Canadiens sur 10 (38 %) n'étaient pas d'accord. Le tiers (32 %) étaient d'accord, tandis que les autres (27 %) n'étaient ni d'accord ni en désaccord.

Les points de vue des répondants étaient partagés lorsqu'on leur a demandé si le gouvernement fédéral devait se concentrer sur l'aide aux Canadiens plutôt que sur l'accueil des réfugiés : 34 % des Canadiens étaient en désaccord avec cet énoncé, 32 % étaient d'accord et 32 % se disaient neutres.

Tableau 7 : Attitudes envers les réfugiés (en accord ou en désaccord avec chacun des énoncés suivants, en utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « fortement en désaccord » et 10, « fortement en accord »)

	En accord (7-10)	Neutre (5-6)	En désaccord (1-4)
« Accepter des réfugiés s'inscrit dans la tradition humanitaire du Canada. »	78 %	14 %	7 %
« Le Canada a le devoir de faire sa part en acceptant des réfugiés. »	73 %	16 %	10 %
« La plupart des réfugiés qui viennent ici souhaitent apporter leur contribution à la société. »	70 %	19 %	8 %
« Les réfugiés ont un impact positif sur l'économie canadienne. »	57 %	26 %	14 %
« Le gouvernement fédéral devrait s'efforcer d'aider les Canadiens plutôt que d'accueillir des réfugiés. »	32 %	32 %	34 %
« L'acceptation des réfugiés met trop de pression sur les services publics canadiens. »	32 %	27 %	38 %
« Accepter des réfugiés présente un risque pour la sûreté et la sécurité des Canadiens. »	19 %	22 %	57 %
« Les réfugiés enlèvent des emplois aux Canadiens. »	14 %	19 %	66 %

Les Canadiens considèrent que l'arrivée des réfugiés au Canada entraîne généralement un effet positif.

Les Canadiens ont été interrogés sur les effets de l'acceptation de réfugiés sur le Canada et sur leur ville ou village. Les deux tiers (67 %) estiment que l'arrivée de réfugiés au Canada a un effet plutôt positif (42 %) ou très positif (25 %). Lorsqu'on leur a posé des questions au sujet de leur ville ou village, un moins grand nombre de Canadiens, mais tout de même une majorité (57 %), ont répondu que l'effet était plutôt positif (36 %) ou très positif (21 %).

Tableau 8 : Perceptions concernant l'effet de l'acceptation de réfugiés sur...

	Très positif	Plutôt positif	Ni positif ni négatif	Plutôt négatif	Très négatif
Le Canada	25 %	42 %	19 %	10 %	2 %
Votre ville/village	21 %	36 %	27 %	9 %	3 %

La majorité des Canadiens sont favorables au fait que le Canada fait venir des réfugiés afghans au Canada.

Plus de la moitié des Canadiens sondés (56 %) sont favorables au fait que le gouvernement du Canada fait venir un certain nombre de réfugiés afghans au Canada. Un nombre relativement faible (15 %) s'y opposent, et un autre quart (26 %) des Canadiens demeurent neutres.

Tableau 9 : Appui et opposition au fait que le gouvernement du Canada fasse venir des réfugiés afghans au Canada (en utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « fortement en désaccord » et 10, « fortement en accord »)

En faveur (7-10)	56 %
Neutre (5-6)	26 %
S'y oppose (1-4)	15 %

Annexe 1 : Spécifications techniques

Survol

Les spécifications suivantes s'appliquaient à la présente étude :

- Un sondage téléphonique à composition aléatoire de 15 minutes a été mené auprès d'un échantillon de 3 400 Canadiens de 18 ans ou plus, entre le 31 janvier et le 17 mars 2023.
- Afin de faciliter les comparaisons au fil du temps, les questions du sondage étaient identiques ou similaires à celles utilisées pour les itérations précédentes de l'étude.
- Le questionnaire a été programmé à l'aide d'un système d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur (ETAO) et il a fait l'objet d'un prétest avant le travail sur le terrain pour s'assurer qu'il mesurait ce qu'il devait mesurer et que les répondants comprenaient les questions.
 - Le prétest comprenait 11 entrevues en anglais et 10 entrevues en français. Aucun changement n'a été apporté après le prétest; par conséquent, les données du prétest ont été incluses dans l'ensemble de données de l'enquête finale.
- Un échantillon à double base de sondage (ligne terrestre et téléphone cellulaire) qui se chevauche a été utilisé pour réduire au minimum l'erreur de couverture¹. La source de l'échantillon était l'échantillonneur ASDE.
 - Soixante-cinq pour cent de la base de sondage contenait des numéros de téléphone cellulaire et les autres numéros étaient associés à des téléphones fixes.
 - Il s'agissait d'un échantillon probabiliste; par conséquent, les résultats peuvent être généralisés à l'ensemble de la population canadienne.
 - Le même processus de sélection aléatoire a été utilisé pour l'échantillon de numéros associés à des téléphones fixes et l'échantillon associé à des téléphones cellulaires, assurant ainsi l'intégrité de l'échantillon probabiliste.
- La base de sondage était disproportionnée sur le plan géographique afin d'améliorer l'exactitude des résultats régionaux.
- D'après la taille de l'échantillon pour cette étude, les résultats globaux peuvent être considérés comme exacts, avec une marge d'erreur de $\pm 2,7\%$, 19 fois sur 20 (ajustés pour tenir compte de la stratification de l'échantillon). Les marges d'erreur sont plus grandes pour les résultats relatifs aux sous-groupes de l'échantillon total.
- Toutes les étapes de cette recherche sur l'opinion publique (ROP) étaient conformes aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Sondages téléphoniques et à toutes les normes applicables de l'industrie.

¹ L'erreur de couverture se produit lorsque tous les segments de la population cible ne sont pas inclus dans la base de sondage. Si seuls les numéros de lignes terrestres étaient inclus dans la base de sondage pour cette enquête, les Canadiens qui n'ont qu'un téléphone cellulaire n'auraient pas la possibilité de participer à l'enquête. Par conséquent, les résultats du sondage ne refléteraient que les points de vue des Canadiens qui ont une ligne terrestre.

Échantillonnage

Le tableau suivant présente la répartition des répondants de l'échantillon et les marges d'erreur connexes pour chaque province et région (à un niveau de confiance de 95 %) :

Tableau 10 : Nombre d'entrevues par province ou région et marge d'erreur

	N ^{bre} d'entrevues	Marge d'erreur
Total	3 400	±1,7 %
Canada atlantique	400	±4,9 %
Terre-Neuve-et-Labrador	100	±9,8 %
Nouvelle-Écosse	100	±9,8 %
Île-du-Prince-Édouard	100	±9,8 %
Nouveau-Brunswick	100	±9,8 %
Québec	700	±3,7 %
Ontario	1 150	±2,9 %
Manitoba	150	±8,0 %
Saskatchewan	150	±8,0 %
Alberta	340	±5,3 %
Colombie-Britannique	410	±4,8 %
Territoires	100	±9,8 %

L'échantillon a été stratifié par région, avec des quotas utilisés pour assurer une représentation appropriée. Au cours du travail sur le terrain, l'échantillonnage régional a été géré de manière à s'assurer que chaque quartile de réponses successif contenait à peu près la même proportion de réponses par région.

Pondération

Les tableaux ci-dessous fournissent les répartitions non pondérées et pondérées de l'échantillon de répondants joints par téléphone pour les principales caractéristiques sociodémographiques. L'échantillon a fait l'objet d'une pondération pour s'assurer que les données finales reflètent la population adulte du Canada selon la région, le groupe d'âge et le genre conformément aux données du recensement de 2021 de Statistique Canada.

Tableau 11 : Totaux pondérés et non pondérés par région

	Non pondérés Total	Pondérés Total
Colombie-Britannique	410	472
Alberta	340	377
Saskatchewan	150	99
Manitoba	150	119
Ontario	1 150	1 313
Québec	700	782
Nouveau-Brunswick	100	73
Île-du-Prince-Édouard	100	14
Nouvelle-Écosse	100	92
Terre-Neuve-et-Labrador	100	49
Territoires	100	10

Tableau 12 : Totaux pondérés et non pondérés par groupe d'âge

	Non pondérés Total	Pondérés Total
18 à 24 ans	199	343
25 à 34 ans	411	564
35 à 44 ans	489	561
45 à 54 ans	543	534
55 à 64 ans	643	596
65 ans et plus	1 115	802

Tableau 13 : Totaux pondérés et non pondérés par genre

	Non pondérés Total	Pondérés Total
Femme	1 678	1 679
Homme	1 692	1 687

Tableau 14 : Totaux pondérés et non pondérés par niveau de scolarité

	Non pondérés Total	Pondérés Total
Diplôme d'études secondaires ou moins	809	801
Diplôme d'un collège, d'un cégep, d'apprenti ou d'une école de métiers	930	917
Diplôme universitaire	1 629	1 648

Tableau 15 : Totaux pondérés et non pondérés par revenu du ménage

	Non pondérés Total	Pondérés Total
Moins de 20 000 \$	192	202
20 000 \$ à 39 999 \$	403	389
40 000 \$ à 59 999 \$	458	446
60 000 \$ à 79 999 \$	381	383
80 000 \$ à 99 999 \$	367	356
100 000 \$ à moins de 149 999 \$	502	522
150 000 \$ ou plus	638	652

Tableau 16 : Totaux pondérés et non pondérés par pays de naissance

	Non pondérés Total	Pondérés Total
Né à l'extérieur du Canada	823	928
Né au Canada	2 570	2 464

Dispositions des appels

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dispositions finales des appels pour cette étude et le calcul du taux de réponse :

Tableau 17 : Dispositions finales des appels

	Total	Téléphone fixe	Cellulaire
Nombre total d'appels	254 209	56 703	197 506
Hors du champ de l'enquête - Invalides	175 675	37 664	138 011
Non complétés (NC)	30 537	5 097	25 440
Aucune réponse/boîte vocale	30 537	5 097	25 440
Visés par le champ de l'enquête – Pas de	44 342	12 688	31 654
Barrière linguistique	814	227	587
Incapable de répondre (maladie/décès)	254	130	124
Rappel (répondant non disponible)	2 687	402	2 285
Refus	39 438	11 670	27 768
Fin de l'appel	1 149	259	890
Visés par le champ de l'enquête – Unités répondantes (R)	3 655	1 254	2 401
Entrevue complétée	3 400	1 190	2 210
Non admissible – Âge	119	11	108
Quota atteint	136	53	83

Le taux de réponse global était de 5 % (7 % pour l'échantillon de répondants joints par l'entremise d'un téléphone fixe et 4 % pour l'échantillon de répondants joints par l'entremise d'un cellulaire). À l'aide des chiffres du tableau des dispositions finales des appels, le taux de réponse est calculé comme suit : $[R=R/(NC+V+R)]$. On obtient donc le taux de réponse en divisant le nombre d'unités répondantes [R] par le nombre d'appels non complétés [NC], de personnes et de ménages visés par le champ de l'enquête mais qui n'ont pas répondu [V] et d'unités répondantes [R].

Analyse de la non-réponse

Une analyse de la non-réponse a été effectuée pour évaluer le potentiel de biais de non-réponse. La non-réponse à l'enquête peut biaiser les résultats lorsqu'il existe des différences systématiques entre les répondants au sondage et les non-répondants. Comme l'illustrent les tableaux ci-dessus (voir « Pondération », l'échantillon de l'étude diffère de la population pour ce qui est de l'âge (comme c'est souvent le cas pour les sondages téléphoniques auprès de la population générale). Les Canadiens de moins de 55 ans étaient sous-représentés dans l'échantillon de l'enquête et ceux de 55 ans et plus étaient surreprésentés. L'échantillon a fait l'objet d'une pondération afin de tenir compte de l'écart entre l'échantillon de l'étude et la population.

Annexe 2 : Instruments quantitatifs

Des instruments quantitatifs en anglais et en français sont fournis sous pli séparé.